Compte-rendu de la réunion du Conseil de quartier Bois de Boulogne

Président délégué – Christophe Blanchard-Dignac

Présents :

Francis Szpiner, Maire du 16e arrondissement

Jérémy Redler, Premier adjoint au maire chargé de la coordination générale, de l'administration, des finances et des affaires économiques

Véronique Baldini, Conseillère de Paris déléguée aux espaces verts et à la propreté, Présidente de la commission sécurité, espace public, voirie, environnement.

Bruno Lionel-Marie, Adjoint au Maire chargé du quartier Auteuil Sud et du développement durable

Ali Oubaali, Adjoint au Maire chargé des sports

Sébastien Nair, Directeur adjoint du Cabinet du Maire

Luc Marois, Directeur Général adjoint des services

Caroline Matias, Coordinatrice des conseils de quartier

Quentin Blanc, coordinateur des conseils de quartier

Vivien de Gunzburg, conseiller de quartier, association de Valorisation du Quartier Paris Maillot Dauphine

Lionel Lemaire, conseiller de quartier, association des riverains du Bois de Boulogne

Axel Pilyser, conseiller de quartier, association fluviale de Longchamp

François Douady, conseiller de quartier, coordination pour la sauvegarde du Bois de Boulogne

Françoise Pozzo di Borgo, conseillère de quartier, Fédération Patrimoine Environnement

Charles Dulière, conseiller de quartier, association Aux Captifs la Libération

Hubert Tassin, conseiller de quartier, personnalité qualifiée

Adeline Castillon, conseillère de quartier, personnalité qualifiée

Alexandra Dutheillet de La Mothe, conseillère de quartier, personnalité qualifiée

Nathalie Schroeder, conseillère de quartier, personnalité qualifiée

François de Closets, conseiller de quartier, personnalité qualifiée

Cyrille Mansour, conseiller de quartier, personnalité qualifiée

Vincent Ducrey, conseiller de quartier, personnalité qualifiée

Introduction

Le Maire : Rappelle les circonstances dans lesquelles ce nouveau Conseil de quartier a été créé. Il a en effet longtemps considéré que le Bois de Boulogne devait se munir d'une instance de démocratie locale dédiée permettant de mieux prendre en compte ses intérêts spécifiques et d'impliquer davantage les acteurs locaux (associations, concessionnaires, restaurateurs, riverains). Après un premier rejet en novembre dernier, le Conseil de Paris a finalement voté en faveur de la création du Conseil de quartier Bois de Boulogne, grâce à la détermination des élus du 16e. Le Maire s'en réjouit car les défis sont nombreux à relever notamment en matière de maintien d'un juste équilibre entre les différents usages, les activités économiques et la préservation du patrimoine et de la biodiversité. Il souhaite que les futurs travaux du conseil de quartier engagent une réflexion globale intéressante sur l'avenir du Bois.

Jérémy Redler : Remercie la participation des habitants à cette première réunion du conseil de quartier Bois de Boulogne. Le Maire et les élus attachent une importance toute particulière à cette instance essentielle de démocratie locale. À ce titre, le Maire a souhaité réformer l'organisation des Conseils de quartier pour impliquer davantage les habitants et les associations. Grâce à cette évolution importante, les présidents et vice-présidents sont désormais désignés par lui-même parmi les habitants. Ainsi, les habitants et les associations sont au cœur des décisions prises par le Conseil de quartier. Pour le Conseil de quartier Bois de Boulogne, la donne change un peu dans le sens où ses limites géographiques ne comptent que très peu d'habitants. Ce sont donc les associations et les personnalités qualifiées qui seront au centre des activités de la nouvelle instance.

Le fonctionnement du conseil de quartier est résumé grâce au schéma ci-dessous

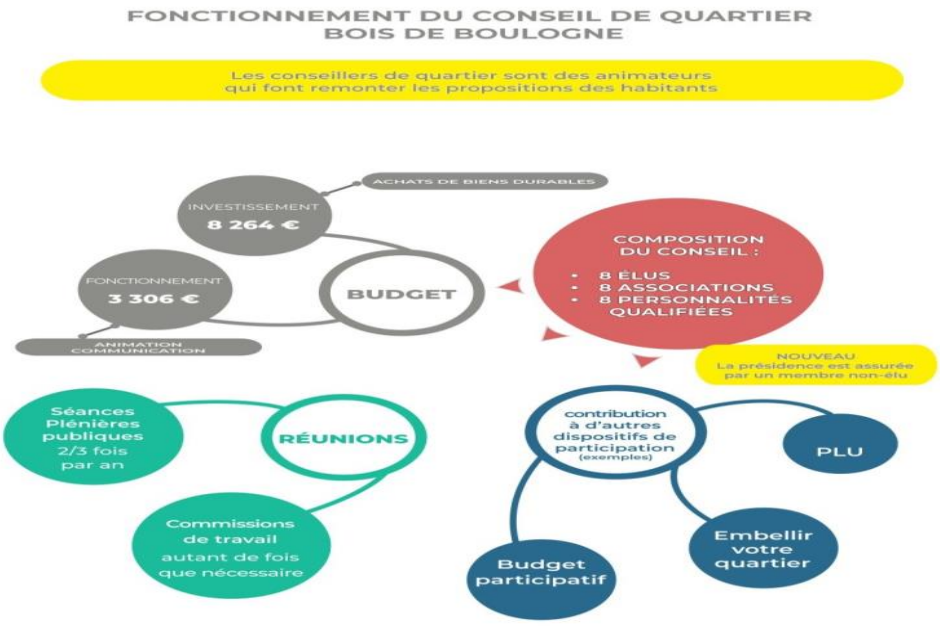

Les conseillers de quartier peuvent s'appuyer sur Sébastien Nair, directeur adjoint du cabinet du Maire, en charge de la démocratie locale et sur les coordinateurs des conseils de quartier, Caroline Matias et Quentin Blanc, qui ont pour activité principale d'accompagner les activités du conseil de quartier, de faciliter la mise en œuvre de leurs projets et de suivre l'utilisation de leurs budgets.

Christophe Blanchard-Dignac : Remercie le Maire d'avoir permis la création d'un Conseil de quartier, dédié au Bois de Boulogne, unique en son genre dans le sens où c'est le seul Conseil de quartier, à sa connaissance, qui épouse les limites géographiques d'un site classé en France. La vocation de ce nouveau conseil est de valoriser et d'embellir ce patrimoine exceptionnel avec une attention toute particulière pour le parc de Bagatelle avec sa superbe roseraie. En 2003, la Ville a signé avec les communes riveraines une charte prévoyant la mise en place d'une structure de gouvernance consultative ainsi que la création de plusieurs comités associant tous les signataires. Les objectifs initiaux n'ont manifestement pas du tout été atteints dix-huit ans plus tard. Il serait utile de relancer un partenariat avec ces communes dont les habitants profitent aussi de ce lieu d'exception. Un état des lieux du Bois devra être réalisé afin de programmer des travaux d'entretien. Par exemple, le lac inférieur n'a pas été nettoyé depuis plus de quarante ans.

Intervention des conseillers de quartier

Collège association

Vivien de Gunzburg : (Association de Valorisation du Quartier Paris Maillot Dauphine) préside l'association qui a pour objectifs de valoriser son quartier, de défendre les intérêts des riverains et de les sensibiliser aux questions d'environnement liées à la préservation des espaces verts et de l'urbanisme du quartier. Il est très impliqué dans la vie locale qu'il apprécie beaucoup. Il y a grandi et étudié dans le privé et le public. Il est également membre du conseil de quartier Dauphine.

Lionel Lemaire (association des riverains du Bois de Boulogne) : l'association existe depuis 20 ans et se bat pour la préservation du bois de Boulogne

Axel Pilyser (association fluviale de Longchamp) : L'association défend les intérêts des résidents des péniches. Par le biais du conseil de quartier, Axel Pilyser souhaite faire part de son expérience de terrain, des difficultés auxquelles sont confrontés les mariniers.

François Douady (XVI° Demain, président d'honneur de la coordination pour la Sauvegarde du Bois de Boulogne) : L'association a été créée pour coordonner et rendre plus efficace l'impact de toutes les associations de défense du Bois de Boulogne. Elle permet d'assurer la sauvegarde du Bois de Boulogne, d'informer, de sensibiliser et de donner une voix à ses riverains. François Douady évoque la charte signée avec les communes voisines en 2003 qui avait fait l'objet de réunions avec les concessionnaires et les restaurateurs dont les intérêts-sont - selon lui - très contradictoires. En effet, force est de constater qu'un certain nombre d'entre eux ne pensent qu'à étendre leur activité dans le Bois, ce qui est de plus en plus problématique. La Coordination a attaqué par exemple l'extension de Roland Garros ou bien

la construction de la Fondation Louis Vuitton. Il voudrait que les futurs travaux du conseil traitent de la question du trafic automobile, du stationnement, de l'entretien et la propreté et de la sécurité.

Françoise Pozzo di Borgo (Fédération Patrimoine Environnement) : La Fédération réunit aujourd'hui des personnes morales et des personnes physiques qui militent pour le développement durable, la protection et la mise en valeur de l'environnement, du patrimoine archéologique, architectural et touristique de la France ainsi que pour l'amélioration du cadre de vie des français.

Charles Dulière (Aux Captifs la Libération) : Est responsable de l'accueil Lazare. L'association accompagne les personnes de la rue, dont les personnes prostituées. Des maraudes sont régulièrement organisées pour aller à leur rencontre dans le Bois de Boulogne.

Collège personnalités qualifiées

Hubert Tassin (personnalité qualifiée – membre du comité de France Galop et ancien administrateur du PMU) : Monsieur Tassin est propriétaire de chevaux. Il explique que la pratique de l'équitation est de plus en plus difficile dans le Bois à cause des conflits récurrents avec les cyclistes et les joggeurs.

Adeline Castillon : Ancienne collaboratrice d'un groupe parlementaire au Sénat et d'un ministre de l'environnement, experte en communication, vit en bordure du Bois de Boulogne depuis sa naissance et est investie dans la sauvegarde du Bois.

Alexandra Dutheillet de La Mothe : Habite à proximité du Bois qu'elle apprécie énormément. Travaille dans le domaine de l'immobilier durable.

Nathalie Schroeder : Juriste spécialisé dans le droit de l'environnement, considère que le Bois est un joyau qui n'est pas suffisamment exploité, comme il le devrait. Beaucoup de choses sont à faire pour améliorer concrètement sa situation.

François de Closets : A choisi de vivre dans le 16^{e} arrondissement à cause du Bois de Boulogne qu'il aime. Il souhaite diversifier les utilisations dans le Bois afin que chacun puisse cohabiter en bonne entente.

Cyrille Mansour : Habitant du quartier depuis 1955, Cyrille Mansour est président du conseil syndical des immeubles Walter, situés porte de la Muette, à l'orée du Bois. Il aimerait connaître les moyens d'action dont dispose le Conseil de quartier pour agir concrètement.

Vincent Ducrey : Ancien conseiller ministériel, il vit dans le quartier depuis vingt ans. Il propose plusieurs pistes à mettre en place par le Conseil pour avancer efficacement :

- un audit,
- une cartographie précise du Bois, la dernière datant de 2004
- un annuaire des services
- un crowdfounding pour restaurer le Kiosque de l'Empereur et le Moulin de Longchamp
- un annuaire des végétaux

- une étude du trafic automobile
- une fête du Bois de Boulogne avec les communes limitrophes

À la suite des différentes interventions, Christophe Blanchard-Dignac et le Maire apportent quelques précisions

Christophe Blanchard-Dignac : Le Bois de Boulogne a été donné par l'État à la Ville en 1852, sous le Second Empire, à charge pour la municipalité de l'aménager, de l'entretenir et de conserver sa vocation de promenade publique. Il comporte des espaces qui ont été concédés à des organismes privés (Roland Garros, hippodromes, Clubs sportifs et équestres, restaurateurs etc.). Les concessions du Bois de Boulogne accordées par la Ville de Paris lui rapportent quelque vingt-six millions d'euros par an qui devraient normalement servir à son entretien. Concernant les actions concrètes à mettre place, certaines semblent simples à organiser par exemple. Christophe Blanchard-Dignac donne pêle-mêle des propositions telles que :

Installer plus de poubelles autour de la promenade des Lacs
Revoir ou renforcer la signalétique qui est très ancienne
Ouvrir un guichet supplémentaire le Dimanche à Bagatelle pour éviter les files d'attente

Le Maire : le Conseil de quartier est un lieu d'information, de débats et de réflexions sur la vie de quartier et les projets d'aménagement et d'amélioration. La création de ce conseil a fait l'objet d'un rapport de forces avec l'hôtel de Ville qui avait rejeté une première fois sa fondation en novembre 2020. Les conseillers de quartier peuvent émettre des vœux, par exemple demander qu'une unité de la future Police Municipale soit uniquement dédiée au Bois de Boulogne, demander des études à la Ville, organiser des réunions publiques en conviant des représentants de la Ville.

Le Maire précise qu'il se bat pour que les maires d'arrondissement aient un pouvoir effectif afin de prendre en charge la compétence en matière de propreté. Actuellement, c'est la Maire de Paris qui a cette prérogative, il y a bien entendu des circonscriptions déconcentrées mais confier la gestion directe de la propreté aux Maires d'arrondissement serait gage de plus d'efficacité. C'est un sujet de négociation qui est en cours avec l'Hôtel de Ville.

Le Maire et Christophe Blanchard-Dignac concluent la réunion en saluant la qualité des échanges. Chacun est invité à réfléchir sur des projets à mettre en œuvre.

Rendez-vous pour une réunion plénière à la rentrée dont le thème aura été défini par les membres du Conseil de quartier, au préalable.